



Le cadre au service d'une **bonne** scolarité

Environnement :

Le Groupe Scolaire est réparti sur un site de 35 ha.

- Les élèves peuvent utiliser le parc pour les activités sportives et lors des récréations du midi, dans un espace délimité et surveillé par des adultes.
- La propriété comporte 3 lieux séparés géographiquement : l'école maternelle, l'école élémentaire et le collège.

Structures :

- **L'école** accueille 207 élèves répartis en 8 classes de la TPS au CM2.
- **Le collège** accueille en 2015/2016 305 élèves répartis en 12 classes de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Restauration :

- Les élèves sont accueillis au restaurant scolaire du Groupe Scolaire Notre-Dame-de-Lourdes.
- Les repas sont tous confectionnés sur place.
- Le règlement de la cantine s'effectue pour les DP (demi-pensionnaires) et externes en vous présentant au secrétariat afin d'alimenter le compte cantine de votre enfant.

La Conférence de presse :

- Mot du directeur tous les lundis matins pour les collégiens à 10h20.
- Mot du directeur tous les lundis matins pour les élèves du primaire à 9h45.
- Heure de vie de classe pour toutes les classes du collège.

Rencontres avec les parents :

Des réunions par niveau de classe sont organisées en début d'année afin de favoriser les contacts et de contribuer à atteindre l'objectif qui nous est commun : une éducation réussie. Le directeur et les professeurs reçoivent sur rendez-vous les parents qui le souhaitent durant toute l'année.

Encadrement :

Le rôle des équipes éducatives et pédagogiques est **d'écouter, d'échanger, de proposer et d'accompagner** les jeunes dans un climat de confiance. Le **lien avec la famille** est un axe privilégié.

Les élèves sont encadrés par :

- Un chef d'établissement collège et coordinateur du site.
- Un chef d'établissement école.
- Six éducateurs.
- Trente-deux enseignants diplômés d'état.

- Trois ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles).
- Un cadre éducatif en charge de la vie scolaire.
- Une animatrice pastorale.

Trois personnes travaillent sur le pôle administration.

L'entretien du Groupe Scolaire est assuré par une équipe de trois personnels de service et un responsable d'entretien.





Tout pour réussir !

Classes de TPS, PS, MS, GS

2 Classes de 28 élèves maximum appartenant au Cycle 1.
Apprentissage de la socialisation et de l'autonomie.
Aire de jeux pour les élèves dans la cour créée en février 2016.

Classes de CP, CE1, CE2

3 Classes de 28 élèves maximum appartenant au Cycle 2.
Apprentissage de la lecture en CP avec la méthode des Alphas.
Voyage scolaire une année sur deux.

Classes de CM1, CM2 et 6^{ème}

Classes de 28 élèves maximum appartenant au cycle 3 :
3 classes de CM1 et CM2 et 3 classes de 6^{ème}.
Projet théâtre.
Semaine d'intégration en octobre pour les 6^{ème}.
Voyage scolaire une année sur deux.

Classes de 5^{ème}

3 Classes de 28 élèves maximum.
Projet de "classe orchestre" dans le cadre de la réforme du collège.
Apprentissage d'une 2^{ème} langue vivante : allemand, italien ou espagnol.
Proposition du latin en option.

Classes de 4^{ème}

3 Classes de 28 élèves maximum.
Séjour linguistique en fonction des années.
Apprentissage d'une 2^{ème} langue vivante : allemand, italien ou espagnol.
Proposition du latin en option.

Classes de 3^{ème}

3 Classes de 28 élèves maximum.
Echanges européens avec l'Allemagne.
Apprentissage d'une 2^{ème} langue vivante : allemand, italien ou espagnol.
Proposition du latin en option.



Horaires des cours école :

• Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h20 à 16h35.

Horaires des cours collège : à moduler en fonction des emplois du temps :

• Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h20 et de 13h25 à 16h30.
• Mercredi matin de 8h30 à 12h.



Projet d'établissement : Ensemble, vivons nos talents !

Le Groupe Scolaire invite les élèves à être responsables à leur niveau. Ainsi, des **délégués de classe** sont élus chaque année, du CP à la 3^{ème}. L'une des missions de l'école, en lien avec les parents, est de former les adultes de demain. Devenir citoyen s'apprend.

Au sein du Groupe Scolaire, il existe les règles de vie au service du respect et de l'entraide. Une attention particulière est portée au savoir-être et à la politesse.

Les élèves peuvent obtenir des droits après avoir respecté des devoirs. Chacun peut être reconnu en fonction de ses talents. Le mot du directeur du lundi matin permet à l'ensemble de la Communauté Educative d'être en cohérence avec les objectifs de la semaine qui débute.

• Une organisation originale

La pause estonienne à l'école

À deux reprises dans la matinée, les élèves du CE1 au CM2 vivent la pause estonienne : un temps calme inspiré des rythmes scolaires d'Estonie. À la place de la récréation, les élèves sont, à deux reprises durant la matinée, dans les salles de classe qu'ils souhaitent afin de vivre plusieurs activités : kapla, jeux de société, légo, lecture, etc ...

Des commissions à l'école

Les délégués se réunissent plusieurs fois dans l'année dans des commissions afin de proposer des actions concrètes pour leur camarade : commission pastorale, commission arts, etc ...

L'accompagnement personnalisé au collège

Chaque élève fait partie d'un groupe de tutorat avec une dizaine de ses camarades pour les élèves du collège. Avec le professeur tuteur ou l'éducateur tuteur, le groupe fait le point une fois toutes les semaines pour chaque classe.

Un entretien individuel permet ensuite un suivi personnalisé.

Le professeur tuteur fait le bilan avec l'élève, au niveau travail, méthodologie et comportement. Ce dialogue permet de commenter les résultats et de construire un projet d'orientation, notamment au niveau de la classe de 3^{ème}.



La pédagogie du contrat est très utilisée pour aider l'élève à progresser.

Le rôle du tuteur est de suivre l'élève, mais aussi de communiquer avec la famille dont il est l'interlocuteur privilégié via le document projet personnalisé.

L'accompagnement scolaire pour les collégiens

- Sur la dernière séquence de cours de la journée pour les 6^{ème}.

- Au cours de l'étude du soir (16h45- 18h).



Dynamique de projets, **Année 2015/2016**



• Les métiers à l'école maternelle

Découverte des métiers au fil de l'année. Les élèves ont ainsi pu découvrir les métiers de pompier, maraicher, agriculteur ou médecin. Présence de maraichers à l'école.

• Le jeu d'échecs à l'école

Les élèves pratiquent les échecs au cours de leur scolarité. Cet apprentissage leur permet de progresser notamment en mathématiques.

• Les Fables de la Fontaine

Les classes de CM1, CM2, CM2 et 6ème en lien avec une compagnie de théâtre, la compagnie du Butor basée à Paris, écrivent une pièce de théâtre que les élèves vont jouer accompagnés des acteurs de la troupe de théâtre. Un travail autour des Fables de la Fontaine qui a permis à certains de travailler la confiance en soi et le regard des autres sur soi-même.



• Le cinéma pour le cycle 3

Les élèves de CM1/CM2 et CM2 sont partis en classe cinéma en lien avec le projet théâtre ... Une belle réalisation !

• Echanges européens au collège

Des voyages en Allemagne (échange avec un collège), Angleterre et Espagne pour les élèves de 4^{ème} et 3^{ème}.

• Les langues au collège

Langue vivante 1 : Anglais

Langue vivante 2 : à partir de la 5^{ème} : Allemand, Italien, Espagnol

Dès la 5^{ème}, latin en option à suivre jusqu'en 3^{ème}.



• L'association sportive au collège

Football masculin

Football féminin

Badminton

• Les projets en cours de construction :

Création d'une "classe orchestre" en 5^{ème}.

Classe théâtre à partir du CM1 jusqu'en 6^{ème}.

Lien avec l'association MDA de Chasselay autour du Football.

Accueil de la CSSB (Compagnie Secouriste Sainte Barbe) le week-end avec des jeunes engagés dans une formation de jeunes sapeurs-pompiers.





Un établissement d'enseignement catholique

Les élèves peuvent se **construire intellectuellement**, mais aussi **humainement** et **spirituellement**. Un certain nombre de propositions leurs sont faites, dans le respect du cheminement de chacun.

• Grandir en confiance

- Préparation au sacrement du **Baptême**, de la **Première Communion** à l'école et au collège.

- **À l'école**, les élèves ont un temps de Pastorale animée par des parents d'élèves et les enseignants 1h par semaine.

- **En 6^{ème} et 5^{ème}**, l'élève participe chaque semaine à un groupe de Pastorale. Qu'il soit croyant ou non-croyant, il est invité à exercer son esprit critique pour aborder ou approfondir les questions concernant la foi chrétienne, dans un esprit de tolérance et de respect de la parole de l'autre.

- **En 4^{ème} ou 3^{ème}**, il participe 5 fois dans l'année à une rencontre avec des témoins. En 2015/2016, les élèves ont rencontré notamment le Père François, Pèlerin de la Charité et le Père Jean-Marie Petitclerc.

Au cours de l'année, différents temps forts sont proposés aux élèves :

- Retraite de préparation aux sacrements à l'abbaye des Dombes.
- Un pèlerinage à Rome en 2016.
- Pèlerinage à Lourdes avec le Diocèse de Lyon. Les 4^{ème} sont brancardiers pendant 3 jours en mai.

Un temps de **partage caritatif** est proposé, une fois par an, le plus souvent pendant la période de carême.

Toutes ces actions sont menées par une animatrice en Pastorale et des adultes bénévoles de l'établissement, avec l'aide des prêtres du secteur, afin d'aider les jeunes à grandir dans leur esprit et dans leur cœur.





S'adapter aux **besoins particuliers**



Nous prenons en compte tous les élèves quelque-soit leur problématique.

Ainsi certains élèves sont dyslexiques, dysphasiques, dysorthographiques, dyscalculiques, d'autres peuvent avoir été diagnostiqués avec un Haut Potentiel, d'autres encore souffrent d'un handicap physique, etc ...

Afin que nous puissions mettre en place le meilleur accompagnement possible, nous disposons des moyens suivants :

- **Un enseignant spécialisé intervient pour les écoliers** dans le cadre d'un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative). Il suit les élèves du primaire individuellement ou en petit groupe à plusieurs moments de la semaine.
- **Une enseignante spécialisée est disponible au collège** afin de construire en lien avec les professionnels les aménagements pédagogiques nécessaires à la progression de l'élève, en cas de besoin avéré.
- **Un dispositif ULIS Collège (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) TFC (Troubles des Fonctions Cognitives)** est ouvert en septembre 2016. Ce dispositif, encadré par une enseignante spécialisée, permet d'accueillir 10 élèves scolarisés au collège et pris en charge à certains moments de la semaine.
- **Les professionnels de la santé** (orthophoniste, ergothérapeute, psychomotricien) peuvent intervenir sur place, dans un bureau, pour la prise en charge individuelle des élèves.

